

Projet-pilote de protection des berges - 27/09/2014

Marchin / Strée -

Fin 2014, les agriculteurs auront l'obligation de protéger les berges de leurs pâtures. Le GAL Condruses termine un projet-pilote innovant.



Les agriculteurs n'auront plus le choix: pour fin décembre 2014, l'Europe les obligera à protéger les berges de leurs pâtures situées le long d'un cours d'eau. Pour des raisons écologiques, pour limiter les risques sanitaires liés aux chutes de vaches et à la consommation d'eau croupie par le bétail... La moitié des communes avaient obtenu une dérogation en ce qui concerne la clôture de ces terrains. Désormais, ce ne sera plus le cas. Les premiers à être visés par la nouvelle loi sont notamment ceux qui sont situés près d'une zone de baignade, en zone Natura 2000.

Pour aider les agriculteurs et innover dans des solutions avantageuses et efficaces de protection des berges, trois GAL voisins (dont celui des Condruses) se sont associés en 2012, rejoints par le Contrat rivière Meuse aval, soit un territoire de 13 communes. Un territoire particulièrement concerné par la problématique. *«En effet, 50% des terres sont agricoles»*, indique Samuel Vanderlinden, en charge du projet. 27 agriculteurs-partenaires (dont 7 condrusiens) ont ainsi pu bénéficier de dispositifs concrets. Et leur donner un soutien administratif, technique et financier. *«En deux ans, on a ainsi placé plus de 25 km de clôtures, 94 pompes à museau, 24 abreuvoirs dont 1 solaire, 7 passerelles et 15 gués saisonniers. Ces installations qui permettent d'éviter l'érosion des berges.»* Le projet-pilote se termine en octobre. *«Il aura été concluant. On a bénéficié d'un budget de 75 000€ pour les différents dispositifs.»* Et les trois GAL poussent plus que jamais les agriculteurs à se mettre rapidement aux normes. Car la Région wallonne subsidie ces travaux à hauteur de 75%. Et surtout, il est grand temps... Car après ce 31 décembre, ils seront passibles d'une amende administrative. *«À ce jour, seuls une centaine de dossiers de subsides ont été traités. C'est très peu... Mais je peux comprendre: les agriculteurs sont le nez dans le guidon... »*, conclut Samuel Vanderlinden.

Sabine LOURTIE (L'Avenir)